

Bulle, Grand'rue 20.
 vendez échantillons des meilleures
Milaines de Berne
 her Gygax, fabricant, Bleienbach.

AGRICOLE
 r, Bulle.

oitie comprimés.
 engrais.
RINE DE LIN
 réduits.

Bulle. **FERRBLANTERIE**

res. •
 uc, zing, tôle galvanisée,
 files.

à lait, coulennes,
 ant toute concurrence.
 el de l'Ecu.

Neuveville.

lais et de toutes les branches com-
 Soins excellents. — Prix modérés.

LA DIRECTION

SOHLER
ER
KOHLER

urs!
iculiers!

SAISINS SECS

istes de la Suisse. —
 recommandations de

litres sont à la dis-
 s.

fabrication de vin,
AT

table.
fondue

IBLES
UD, BULLE
 38 Grand'rue.

offre à vendre :
 r à ressort neuf, chez STAUB,
 Bulle.

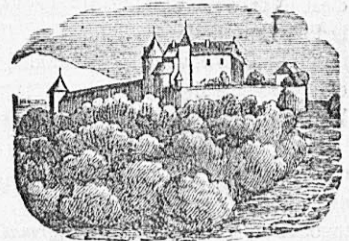
CHOCOLAT
SUCHARD
CAO SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
PRIX MODÉRÉS

SE TROUVE PARTOUT.

Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
 » 6 mois, » 2 50
 Etranger, 1 an, 9 fr., 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux
 de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Prix des annonces et réclames :
 Annonces : Canton, 10 cent.
 Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.
 la ligne ou son espace.
 Réclames : 80 cent. la ligne.
 S'adresser à l'agence de pu-
 blicité Haasenstein & Vogler, à
 Bulle, Grand'rue 20; Fribourg,
 place de l'Hôtel de Ville, ou à
 ses succursales.

On s'abonne dans les bureaux
 de poste.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴⁰ 2⁵⁵ 8²⁵ ← Bulle, arr. 8⁰⁸ 1²⁷ 4⁵³ 10⁴⁰

BULLE, le 27 septembre 1897.

L'exécution... de la peine de mort.

Maintenant que voilà l'auteur de l'assassinat du conducteur postal Angst jugé et condamné à la réclusion à perpétuité, il nous est permis d'examiner combien le cas de Huber est plus criminel que tous les autres cas d'assassinat qu'aient eu à juger les tribunaux suisses depuis que le droit a été laissé aux cantons de rétablir la peine de mort.

Ce qui double la gravité d'un crime est surtout la préméditation. Or, y a-t-il jamais eu préméditation plus froidement et plus longuement mûrie que celle de ce personnage, lequel, profitant des connaissances qui lui restaient sur les détails des opérations des employés postaux dans les trains, rêva d'aller, pour piller un courrier, surprendre lâchement un de ceux-ci au milieu de sa besogne et de se mettre ensuite à l'abri de ses indiscretions par un assassinat en règle.

De plus, à ce brigandage, qu'aucun de ceux entrepris par les bandits italiens ou corses n'égale en cynisme, se vient ajouter l'horreur de la plus méprisable lâcheté. Huber n'est donc pas digne du moindre intérêt. D'autres assassinats, par colère, une personne qu'ils ont parfois sujet de détester; par vengeance, quelqu'un qui vient troubler le cours normal de leur existence; par une haine quelconque, mais plus ou moins légitime et qui, si elle n'est pas excusable, est du moins facile à expliquer. Huber n'avait pas un seul motif de ce genre pour se livrer à l'assassinat du pauvre Angst. Il a atrocement médité un guet-apens contre un tiers, contre un homme qui, de lui-même, lui était étranger, et dont l'unique tort était de se trouver à son poste, à sa tâche, à son devoir, gardant la fortune d'autrui.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 130

MONSIEUR LECOQ

PAR
 ÉMILE GABORIAU

— Oh! assez! interrompit Mme Blanche.
 Puis, d'un ton qui n'était rien moins que bienveillant :
 — Je ne vois pas, continua-t-elle, à quel titre vous vous adressez à moi. Vous aviez, comme toute votre famille, une réputation détestable à Sairmeuse. Enfin, n'importe, vous êtes de mon pays, je consens à vous accorder un secours, à la condition que vous n'y reviendrez pas.
 C'est d'un air moitié humble et moitié goguenard que Chupin écouta cette sermon. A la fin, il releva la tête :
 — Je ne demande pas l'aumône, articula-t-il fièrement.
 — Que demandez-vous donc ?
 — Mon dû.
 Mme Blanche reçut un coup dans le cœur, et cependant elle eut le courage de toiser Chupin d'un air dédaigneux, en disant :
 — Ah! je vous dois quelque chose!...
 — Pas à moi personnellement, madame la marquise, mais à mon défunt père. Au service de qui donc a-t-il péri? Pauvre vieux! Il vous aimait bien, allez... tout comme moi, du reste. Sa dernière parole, avant de mourir, a été pour vous. « Vois-tu, gars, qu'il me dit, il vient de se passer des choses terribles à la Borderie. La jeune dame de M. le marquis en voulait à Marie-Anne, et elle lui a fait passer le goût du pain. Sans moi, elle était perdue. Quand je serai crevé, laisse-moi tout mettre sur le dos, la terre n'en sera pas plus froide et ça innocentera la jeune dame... Et après, elle te récompensera bien et, tant que tu te tairas, tu ne manqueras de rien... »

Ce qui peut tripler encore l'horreur d'un crime, c'est le niveau de culture intellectuelle de son auteur. Or, Huber n'était pas de ces gens que l'ignorance rend aux trois quarts irresponsables ou que leur rôle de bête de somme au sein de la grande société humaine a abruti soit avec le concours de l'alcool, soit avec celui d'une dépression héréditaire des facultés. Huber jouissait d'une culture intellectuelle au-dessus de la moyenne, pour ne pas dire plus.

Sa responsabilité et, par conséquent, sa culpabilité restait donc entière, absolue.

Et, pourtant, les tribunaux de Fribourg, de ce canton dont la majorité parlementaire a voté le rétablissement de la peine de mort avec enthousiasme et des deux mains, n'osent pas le condamner à mort!

Nul scélérat ne saura jamais être moins intéressant que ce Huber, lequel, après une première condamnation, avait néanmoins été réadmis à des emplois d'ordre public qu'on eût probablement (et que même on avait peut-être) refusé à d'autres gens intègres et loyaux; nul crime ne saurait dépasser le sien en abjection. Et pourtant la tête de ce jeune homme demeurera sur ses épaules!

Sur qui donc prétendez vous essayer le couperet dont vous nous avez fait cadeau, M. l'ancien député Currat?... Qu'attendez vous?... Que quelque pauvre imbécile, irresponsable et incapable de se procurer de quoi vivre, assassine pour tâcher de s'assurer un peu de pain?... Que quelque malheureux dépourvu de ses avoirs et ayant une douzaine d'enfants dans l'indigence s'arme contre l'homme d'affaires qu'il accuserait de ses revers? Nous ne savons pas, ni vous non plus, n'est-ce pas, M. Currat!

Votre géniale idée de faire rétablir la peine de mort dans le canton de Fribourg est donc une arme que vous avez forgée par zèle pur, par vanité même, mais dont vous n'avez pas le maniement. Vous voyez

Si grande que fût son impudence, il s'arrêta, stupéfait de la physionomie de Mme Blanche.

En présence de cette dissimulation supérieure, il dotta presque du récit de son père.

C'est que véritablement la jeune femme fut héroïque en ce moment. Elle avait compris que céder une fois, c'était se mettre à la discrétion de ce misérable, comme elle était déjà à la merci de tante Médie. Et avec une merveilleuse énergie, elle payait d'audace.

— En d'autres termes, fit-elle, vous m'accusez de meurtre de Mlle Lacheneur, et vous me menacez de me dénoncer si je ne vous accorde pas ce que vous allez exiger?

Le gars Chupin inclina affirmativement la tête.
 — Eh bien! reprit Mme Blanche, puisqu'il en est ainsi, sortez!...

Il est sûr qu'elle allait, à force d'audace, gagner cette partie périlleuse, dont le repos de sa vie était l'enjeu; Chupin était absolument déconcerté, lorsque tante Médie qui écoutait, debout devant la fenêtre, se retourna, tout effarée, en criant :

— Blanche!... ton mari... Martial!... Il entre... il monte. La partie fut perdue... La jeune femme vit son mari arrivant, trouvant Chupin, le faisant parler, découvrant tout.

Sa tête s'égara, elle s'abandonna, elle se livra. Brusquement elle mit sa bourse dans la main du misérable et l'entraîna, par une porte intérieure, jusqu'à l'escalier de service.

— Prenez toujours cela, disait-elle d'une voix sourde, ce n'est qu'un acompte... Nous nous reverrons. Et pas un mot! Pas un mot à mon mari, surtout!...

Elle avait été bien inspirée de ne pas perdre une minute : lorsqu'elle rentra, elle trouva Martial dans le salon. Il était assis, la tête inclinée sur la poitrine, et tenait à la main une lettre déployée.

An bruit que fit sa femme, il se dressa, et elle put voir rouler dans ses yeux une larme furtive.

aujourd'hui de quelle utilité est cette arme. L'homme qui mériterait le moins d'y échapper y échappe le tout premier et la honte que vous avez tant contribué à jeter sur le canton de Fribourg se double aujourd'hui de la vergogne que l'on a de ne pas oser se servir d'une loi qu'on a votée avec solennité et enthousiasme.

Il y a derrière ce qui s'est passé hier à Fribourg un double enseignement; le premier n'est pas nouveau, il porte en lui la preuve que les « amateurs » de peine capitale ne tiennent pas plus à l'application de cette peine que nous-mêmes, ses adversaires, mais que leur préoccupation, là comme partout ailleurs, était de démolir, matériellement d'abord, moralement ensuite et pièce par pièce, notre Constitution fédérale de 1874. « Manquons de logique, soyons au besoin ridicules, pourvu que la puissance de la Confédération en souffre! » telle a été, là comme partout ailleurs, la devise des Durrematt et des Python. Ce dernier, dont le cynisme parlementaire n'a plus à subir d'expérience, a même ouvertement déclaré qu'il se souciait de la peine de mort comme de sa propre sincérité, mais qu'il fallait la voter. Ce n'est pas nous qui l'inventons : voici ce que disait samedi, à l'audience, le défenseur de Huber :

« Rossi disait que la peine de mort ne saurait être appliquée que dans des cas exceptionnels : la majorité du Grand Conseil était d'accord avec Rossi. En 1894, M. Python s'écriait au Grand Conseil :

« N'ayez donc pas si peur de la peine de mort, nous ne serons jamais assez courageux pour l'appliquer, il restera d'ailleurs toujours la ressource des circonstances atténuantes. »

Le second enseignement qui se dégage du verdict d'hier est la preuve palpable de l'inutilité du rétablissement de la peine capitale, puisque l'on n'exécute pas, ou que, si parfois l'on exécute quelqu'un,

— Quel malheur nous frappe encore!... balbutia-t-elle d'une voix que l'excès de son émotion de tout à l'heure rendait à peine intelligible.

— Martial ne remarqua pas ce mot « encore », qui l'eût au moins étonné.

— Mon père est mort, Blanche, prononça-t-il.

— Le duc de Sairmeuse!... Mon Dieu!... Comment cela?...

— D'une chute de cheval, dans les bois de Courtmieu, près des roches de Sanguille...

— Ah!... c'est là que mon pauvre père a failli être assassiné.

— Oui... c'est au même endroit, en effet.

Un moment de silence suivit.

Martial n'aimait que très médiocrement son père, et il n'en était pas aimé, il le savait; et il s'étonnait de l'amère tristesse qui l'envahissait en songeant qu'il n'était plus.

Puis, il y avait autre chose encore.

— D'après cette lettre, que m'apporte un exprès, poursuivait-il, tout le monde, à Sairmeuse, croit à un accident. Mais moi!... moi!...

— Eh bien!...

— Moi, je crois à un crime.

Une exclamation d'effroi échappa à tante Médie, et Mme Blanche pâlit.

— A un crime!... murmura-t-elle.

— Oui, Blanche, et je pourrais nommer le coupable. Oh! mes pressentiments ne me trompent pas. Le meurtrier de mon père est celui qui a tenté d'assassiner le marquis de Courtmieu...

— Jean Lacheneur!...

Martial baissa tristement la tête. C'était répondre.

— Et vous ne le dénoncez pas, s'écria la jeune femme, et vous ne connez pas demander vengeance à la justice!...

La physionomie de Martial devenait de plus en plus sombre.

— A quoi bon!... répondit-il. Je n'ai à donner que des

c'est le pauvre hère abruti par l'ignorance, l'alcool, la folie ou une fausse éducation. Il y a trois ans, le tribunal de Brigue avait condamné à mort la fratri-cide Crésence Zecklusen, mais le Grand Conseil du Valais a commué ensuite cette peine.

Pourtant c'était le cas ou jamais de la laisser exécuter, puisque cette femme, bien qu'à demi abruti, avait tué sa sœur pour s'emparer de sa part d'héritage. Hier, c'était le cas ou jamais pour le tribunal de Fribourg de se servir de la loi chère à M. Currat. Il ne l'a pas fait non plus ! Il n'a pas eu le courage, dirait M. Python.

La peine de mort est donc, de l'aveu cynique de M. Python, comme de l'avis intime de ceux-là même qui la pronent, une institution ayant fait son temps et ne pouvant, au contraire des autres mauvaises herbes, refleurir là où elle a été arrachée une fois. Mieux vaudrait donc ne pas faire comme M. Python et conclure à ses propres paroles : « Nous ne serons jamais assez courageux pour l'appliquer » par cette considération plus loyale et plus logique :

Puisqu'on n'ose pas appliquer cette peine au plus abject scélérat, qu'on abroge cette loi ridicule, car le verdict du jury fribourgeois condamne à jamais le principe de la peine de mort en Suisse !

Cette sentence contient la mort de la peine de mort, l'exécution de l'exécution.

Le crime du « train de nuit ».

Ainsi qu'on le verra à la fin de ce compte rendu, Henri Huber a échappé à la peine capitale.

Nous reprenons néanmoins notre résumé des débats aux plaidoiries qui ont commencé à la séance de jeudi devant un public plus nombreux que les jours précédents.

M. le procureur général Perrier commence par dégager la synthèse de la tâche des jurés, puis il reprend avec un ordre parfait la longue série de points qui constitue la ligne historique de ce sombre drame. Il débute par la question du for et amène, avec une argumentation serrée, la quasi preuve que le crime a été commis sur territoire fribourgeois. Il met ensuite en relief les tristes antécédents du prévenu qu'il montre avec tous ses défauts de viveur dépensier, de menteur obstiné, étale chaque détail contribuant à attester la vraisemblance de la suite des faits et gestes du prévenu établie par l'instruction et montre enfin Huber en s'écriant : « L'assassin, c'est lui ! »

Au début de la séance de vendredi, après les rapports de deux experts, le défenseur, M. Broye, prend la parole. Son système de défense a pour base que Huber a, dès les premiers jours après l'assassinat, servi de point de mire à toutes les suppositions : On a tout abandonné, dit-il, pour s'acharner sur cet homme.

La tâche est délicate et difficile, mais elle est loin de rebuter M. Broye, qui trouve le moyen de tromper sans mensonge le public à l'endroit d'un homme si peu digne pourtant.

preuves morales, et c'est des preuves matérielles qu'il faut à la justice.

Il eut un geste d'affreux découragement, et, d'une voix sourde, répondant à ses pensées plutôt qu'à sa femme, il poursuivit :

— Le duc de Sairmense et le marquis de Courtmieu ont récolté ce qu'ils avaient semé. La terre ne boit jamais le sang répandu, et tôt ou tard le crime s'expie.

Mme Blanche frémissait. Chacune des paroles de son mari trouvait un écho en elle. Il eût parlé pour elle qu'il ne se fût pas exprimé autrement.

— Martial, fit-elle, essayant de le détourner de ses funèbres préoccupations, Martial !

Il ne parut pas l'entendre, et du même ton il continua :

— Ces Lacheneur vivaient heureux et honorés avant notre arrivée à Sairmense. Leur conduite a été au-dessus de tout éloge, ils ont poussé la probité jusqu'à l'héroïsme. D'un mot, nous pouvions-nous les attacher et en faire nos amis les plus sûrs et les plus dévoués... C'était notre devoir avant notre intérêt. Nous ne l'avons pas compris. Nous les avons humiliés, ruinés, exaspérés, poussés à bout... De telles fautes se payent. Il est de ces gens qu'on doit respecter, et on n'est pas sûr de les anéantir d'un coup, eux et les leurs... Qui me dit qu'à la place de Jean Lacheneur, je n'agiserais pas comme lui ?

Il se tut un moment, puis, éclairé par un de ces rapides et éblouissants éclairs, qui parfois déchirent les ténèbres de l'enfer :

— Seul je connais bien Jean Lacheneur, reprit-il ; seul j'ai pu mesurer sa haine, et je sais qu'il ne vit plus que par l'espoir de se venger de nous... Certes, nous sommes bien haut et il est bien bas, n'importe ! Nous avons tout à craindre. Nos millions sont comme un rempart autour de nous, c'est vrai, mais il saura s'ouvrir une brèche. Et les plus minutieuses précautions ne nous sauveront pas : un moment viendra quand même où nos défiances s'assoupiront, tandis que sa haine veil-

L'après-midi, un incident surgit sur un prétendu vol de pèlerine que M. Luck, rédacteur au *Bund*, accuse Huber d'avoir commis pendant qu'il était aux bureaux de la Presse à l'Exposition. Mais la défense écarte cet incident en faisant observer qu'une simple accusation non suivie de jugement ne saurait intervenir dans la circonstance.

Par contre, un autre incident intervenu dans la séance de samedi a forcé le tribunal à ajourner la fin de l'audience à lundi. Cet incident a surgi en suite d'un télégramme reçu par le président d'un chef de cuisine nommé Chaperon, en ce moment malade à l'hôpital de Montreux, lequel prétendait avoir joué aux cartes avec Huber la nuit du crime, dans l'établissement des témoins Malvernay à Genève. On a dû suspendre l'audience et aller interroger à Montreux le nommé Chaperon. Mais on a eu vite remarqué à la séance d'hier que ce coup de théâtre n'aurait pas un dénouement bien précieux pour la défense. En effet, il n'a servi qu'à ramener le témoin Malvernay à la barre et le forcer à réitérer son serment.

Voici les questions posées au jury :

1° Est-il constant que dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril, dans le fourgon postal du train de nuit Genève-Berne, l'accusé Henri Huber a donné la mort à Henri Angst ?

2° L'accusé est-il coupable de ce fait ?

3° A-t-il agi avec préméditation ?

4° Est-il constant que dans le même fourgon postal il a enlevé un pli de 200 francs et le porte-monnaie d'Angst ?

5° L'accusé est-il coupable de ce fait ?

6° Y a-t-il en faveur de l'accusé des circonstances atténuantes ?

Le jury se retire à 2 h. moins dix pour délibérer.

Aux cinq premières questions, le jury, à l'unanimité, répond OUI.

A la sixième (circonstances atténuantes), le jury répond par **II oui et I non**.

A 3 h. 10, le verdict est rendu :

Henri Huber est condamné à la réclusion à perpétuité.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Histoire. — « La Société d'histoire de la Suisse romande a eu jeudi son assemblée à Vevey, sous la présidence de M. B. van Muyden. Dans la séance à l'Hôtel de Ville, à Vevey, d'intéressantes communications ont été faites par MM. de Badé, de Molin, William Robert et Emile Dunant.

La Société s'est ensuite transportée au musée Jenisch et a longuement visité l'exposition. Le comité d'organisation de cette exposition a été vivement félicité.

A 2 h., il y a eu banquet à l'hôtel du Lac. Une cinquantaine de membres étaient présents. »

Bétail. — Le Conseil d'Etat de St-Gall s'emploie activement auprès du département de l'agriculture pour obtenir que des démarches soient faites auprès de la préfecture d'Innsbruck, en vue d'obtenir le retrait de l'interdiction émanant des autorités du Vorarlberg, d'importer en Suisse du bétail du Vorarlberg et de Lichtenstein.

lera toujours. Qu'entreprendra-t-il, je n'en sais rien, mais ce sera terrible. Souvenez-vous de mes paroles, Blanche, si le malheur entre dans notre maison, c'est que Jean Lacheneur lui aura ouvert la porte...

Tante Médie et sa nièce étaient trop bouleversées pour articuler seulement une parole, et pendant cinq minutes on n'entendit que le pas de Martial qui arpentait le salon.

Enfin, il s'arrêta devant sa femme.

— Je viens d'envoyer chercher de chevaux de poste, dit-il. Vous m'excuserez de vous laisser seule ici... Il faut que je me rende à Sairmense... je ne serai pas absent plus d'une semaine.

Il partit, en effet, quelques heures plus tard, et Mme Blanche se trouva abandonnée à elle-même et maîtresse d'elle pour plusieurs jours.

Ses angoisses étaient plus intolérables encore qu'an lendemain du crime. Ce n'était plus contre des fantômes qu'elle avait à se défendre maintenant ; Chupin existait, et sa voix, si elle n'était pas plus terrible que celle de la conscience, pouvait être entendue.

Si Mme Blanche eût traité avec lui, elle eût obtenu, pensait-elle, moyennant une grosse somme, qu'il quittât Paris, la France, qu'il s'en allât si loin qu'on n'entendrait plus jamais parler de lui...

Naturellement Chupin était sorti de l'hôtel sans rien dire. Les sinistres pressentiments exprimés par Martial ajoutaient encore à l'épouvante de la jeune femme. Elle aussi, rien qu'au nom de Lacheneur, se sentait remuée jusqu'au plus profond de ses entrailles. Elle ne pouvait s'ôter l'idée qu'il soupçonnait quelque chose, et que, des bas-fonds de la société où le retenait sa misère, il la guettait...

C'est alors que plus vivement que jamais elle désira retrouver l'enfant de Marie-Anne.

Outre qu'elle se débarrasserait ainsi des obsessions de son serment violé, il lui semblait que cet enfant la protégerait peut être un jour et qu'il serait entre ses mains comme un

Berne. — La nuit de dimanche à lundi, une rixe a éclaté à Allmendingen, près de Thoune. Un ouvrier bouclanger a été tué à coups de couteau, deux autres jeunes gens ont été grièvement blessés et ont dû être transportés à l'hôpital de Thoune. Le meurtrier, un nommé Fankhauser, est en fuite.

Lucerne. — Il y a quelques années, dans une séance orageuse du Grand Conseil lucernois, M. Weibel, chef du parti libéral, avait vivement pris à partie les membres du gouvernement conservateur et s'était écrié : « Vous avez parmi vous des prévaricateurs et des débauchés. »

Ces paroles provoquèrent un véritable tumulte, et le Conseil d'Etat en corps déposa une plainte contre M. Weibel, pour outrage à ses fonctions. L'affaire est pendante depuis six ans, le Conseil d'Etat ayant persisté jusqu'ici à refuser de livrer au tribunal de Lucerne un certain nombre de pièces des archives dont M. Weibel voulait se servir pour prouver l'exac-titude de ses accusations. Le tribunal de Lucerne a insisté souvent pour obtenir ces pièces, et il est même allé jusqu'à ordonner l'arrestation de tous les membres du Conseil d'Etat. Il va sans dire que cet ordre ne fut jamais exécuté.

De son côté et toujours pour arriver à la remise des pièces en question, le juge d'instruction menaçait les conseillers d'Etat d'une visite domiciliaire. Rien n'y fit. Enfin, le tribunal cantonal, nanti de l'affaire, décida lui aussi que le Conseil d'Etat était tenu de fournir au tribunal de Lucerne les documents que ce dernier réclamait.

Le gouvernement souleva alors un conflit de compétence et demanda au Grand Conseil de trancher la question de savoir qui, de l'autorité administrative ou de l'autorité judiciaire, devait avoir le dernier mot dans cette affaire.

La majorité conservatrice du Grand Conseil se prononça en faveur de l'autorité administrative et autorisa le gouvernement à refuser de livrer aux tribunaux des documents appartenant aux archives de l'Etat.

Comme d'autre part les autorités judiciaires déclarent ne pas pouvoir s'occuper de la plainte déposée par le Conseil d'Etat contre M. Weibel avant d'avoir en leur possession toutes les pièces de nature à éclairer le conflit, l'affaire sera renvoyée indéfiniment.

Vaud. — Jeudi soir, un peu après six heures, un incendie s'est déclaré au quartier de Bellevaux, à Lausanne, en amont des abattoirs, dans une petite maison de construction récente, qui servait d'usine de dégrossissage à M. Tohet, teinturier. L'intérieur du bâtiment, légèrement construit en briques, a été entièrement détruit. Plusieurs détonations s'étant produites pendant l'incendie, on présume que ce sont des bonbonnes de benzine ou d'acides, qui faisaient explosion.

Rien n'a pu être sauvé.

M. Tohet, teinturier, et M. Holder, son employé, ont été grièvement brûlés. Transporté à l'hôpital, ils y sont morts tous deux pendant la soirée.

ÉTRANGER

France. — Le *Journal* raconte l'historiette suivante :

otage.

Mais où rencontrer un homme à qui se confier ?... Se mettant l'esprit à la torture, elle se souvint d'avoir entendu autrefois son père parler d'un espion du nom de Cheftex, garçon prodigieusement adroit, disait-il, et capable de tout, même d'honnêteté, quand on y mettait le prix.

C'était un de ces misérables comme il en grouille dans les borbiers de la politique, aux époques troublées, un jeune mouchar d'après par Fouché, qui avait toute honte bue, qui avait trafiqué de tout, et qui, en dernier lieu, avait été condamné pour faux et s'était évadé du bagne.

En 1815, Cheftex avait quitté ostensiblement la police, pour fonder un « bureau de renseignements privés ».

Après quelques informations, Mme Blanche apprit que cet homme demeurait place Dauphine, et elle résolut de profiter de l'absence de son mari pour s'adresser à lui.

Un matin donc, elle s'habilla le plus simplement possible et, suivie de tante Médie, elle alla frapper à la porte de l'é-lève de Fouché.

Cheftex avait alors trente quatre ans. C'était un petit homme de taille moyenne, de mine inoffensive, et qui affectait une continuelle bonne humeur.

Il fit entrer ses deux clientes dans un petit salon fort proprement meublé, et tout aussitôt Mme Blanche se mit à lui raconter qu'elle était mariée et établie rue Saint-Denis, et qu'une de ses sœurs, qui venait de mourir, avait fait une faute et qu'elle était prête aux plus grands sacrifices pour retrouver l'enfant de cette sœur, etc., etc., enfin toute une histoire, qu'elle avait préparée, et qui était assez vraisemblable. L'espion n'en crut pourtant pas un mot, car, dès qu'elle eut achevé, il lui frappa familièrement sur l'épaule, en disant :

— Bref, la petite mère, nous avons fait nos farces avant le mariage...

Elle se rejeta en arrière, comme au contact d'un reptile, écrasant du regard l'homme de renseignements. (A suivre.)

On sait qu'il venait de sa ville de Paris. Les deux toujours, cha de 9 fr. par i de facilité, de aussi grande.

Or, dans c un employé à marquer d'u à distribuer garçon fut al coin pour y de 2 fr., d'un cette monna peine à recon faite, la plup paravant, il

Italie. — Girgenti, un ouvrier. Les le sauvetage

— D'aprè de Casteltr profonds tro Environ 3 bas sont ens l'on désespè

Espagn tent qu'un c de flustier hommes.

Autrich eu lieu samed conseil des insulté. Le entrée au po Les médeci grave, et est être rétabli

Grèce. sade de Rus nes, apport des puissanc Le traité vernement.

— Le co apprend qu Le gouver discussion terminées le avec la Port nité.

Le comit montre sast les puissanc — Un in un matelot molesté, se de la police

Cuba. — Francfort d gouvernement tum. Le mé U. is a, dan avertisseme subissent, d dans leurs continuer à la rentrée d faisantes q est impossi

Concou

Grand'ru. Prendre co des charges Bureau de vi prochain, à 5

Doct a repris ses son *Glass*

ON des ouvrie prolongés.

de dimanche à lundi, une rixe en, près de Thoune. Un ouvrier coups de couteau, deux autres rievement blessés et ont dû être d de Thoune. Le meurtrier, un est en fuite.

à quelques années, dans une Grand Conseil lucernois, M. libéral, avait vivement pris à du gouvernement conservateur us avez parmi vous des préva-

chèrés. > uèrent un véritable tumulte, et orps déposa une plainte contre age à ses fonctions. L'affaire est ns, le Conseil d'Etat ayant per-

er de livrer au tribunal de Lu- re de pièces des archives dont servir pour prouver l'exactitude t tribunal de Lucerne a insisté ces pièces, et il est même allé estation de tous les membres ra sans dire que cet ordre ne

ours pour arriver à la remise e, le juge d'instruction menaç d'une visite domiciliaire. Rien al cantonal, nanti de l'affaire, e Conseil d'Etat était tenu de Lucerne les documents que ce

leva alors un conflit de com- u Grand Conseil de trancher la i, de l'autorité administrative iaire, devait avoir le dernier

vatrice du Grand Conseil se e l'autorité administrative et ent à refuser de livrer aux tri- s appartenant aux archives de

t les autorités judiciaires décl- occuper de la plainte déposée t contre M. Weibel avant d'a- n toutes les pièces de nature à aire sera renvoyée indéfiniment.

oir, un peu après six heures, un s au quartier de Bellevaux, à les abattoirs, dans une petite n récente, qui servait d'usine Tohet, teinturier. L'intérieur ent construit en briques, a été

Plusieurs détonations s'étant endie, on présume que ce sont zine ou d'acides, qui faisaient

uvé. r, et M. Holder, son employé, és. Transporté à l'hôpital, ils x pendant la soirée.

RANGER
Journal raconte l'historiette sui-

homme à qui se confier?... a torture, elle se souvient d'avoir en- parler d'un espion du nom de Chi- fment adroit, disait-il, et capable de quand on y mettait le prix.

ables comme il en grouille dans les e, aux époques troublées, un jeune ché, qui avait toute honte bue, qui qui, en dernier lieu, avait été con- it évadé du bagne.

ait quitté ostensiblement la police, de renseignements privés ». ations, Mme Blanche apprit que cet Dauphine, et elle résolut de profiter pour s'adresser à lui.

habilla le plus simplement possible e, elle alla frapper à la porte de l'é-

trente-quatre ans. C'était un petit e, de mine inoffensive, et qui affectait teur.

ientes dans un petit salon fort pro- aus-itôt Mme Blanche se mit à lui arités et établie rue Saint-Denis, et venait de mourir, avait fait une faute ux plus grands sacrifices pour re- seur, etc., etc., enfin toute une his- ée, et qui était assez vraisemblable.

ourtant pas un mot, car, dès qu'elle familièrement sur l'épaulé, en di-

re, nous avons fait nos farces avant ière, comme au contact d'un reptile, me de renseignements. (A suivre.)

On sait que, l'an-dernier, Nicolas II laissa, en sou- venir de sa visite 100,000 fr. pour les pauvres de Paris. Les bureaux de bienfaisance furent, comme toujours, chargés de la répartition. L'aubaine étant de 9 fr. par indigent, on s'approvisionna, pour plus de facilité, de pièces de quarante sous en quantité aussi grande que possible.

Or, dans certain arrondissement que nous savons, un employé du bureau de bienfaisance eut l'idée de marquer d'une légère rayure les pièces qu'il avait à distribuer ainsi. Le stock en fut vite épuisé. Un garçon fut alors envoyé ch'z le marchand de vin du coin pour y faire la monnaie, de préférence en pièces de 2 fr., d'un beau billet de mille. Et, quand arriva cette monnaie, le subtil bureaucrate n'eut pas de peine à reconnaître, g âce à la petite marque par lui faite, la plupart des pièces dont, si peu de temps au- paravant, il avait fait la remise.

Italie. — A Casteltermini, dans la province de Girgenti, une mine s'est effondrée, ensevelissant 60 ouvriers. Les autorités sont accourues pour organiser le sauvetage.

— D'après les dernières constatations à la mine de Casteltermini, on a retiré des puits les moins profonds trois morts et trois blessés.

Environ 35 autres ouvriers qui travaillaient plus bas sont ensevelis sous une trentaine de mètres et l'on désespère de les sauver.

Espagne. — Des nouvelles de la Havare portent qu'un croiseur espagnol a coulé bas un bateau de flibustiers américains. L'équipage a perdu 19 hommes.

Autriche-Hongrie. — Un duel au pistolet a eu lieu samedi entre le comte Badeni, président du conseil des ministres, et le député Wolf, qui l'avait insulté. Le comte Badeni a été blessé; la balle est entrée au poignet droit et est ressortie au coude. Les médecins considèrent la blessure comme peu grave, et estiment que le président du conseil pourra être rétabli dans quelques jours.

Grèce. — Le deuxième secrétaire de l'ambassade de Russie à Constantinople est arrivé à Athènes, apportant le texte du traité. Les représentants des puissances se sont réunis à la légation de Russie. Le traité sera communiqué officiellement au gouvernement.

— Le correspondant du *Daily Mail* à Athènes apprend que la Chambre a été convoquée pour hier. Le gouvernement s'efforcera, dit-on, d'ajourner la discussion des préliminaires jusqu'à ce que soient terminées les négociations qu'il se propose d'engager avec la Porte relativement au paiement de l'indemnité.

Le comité des porteurs de valeurs grecques se montre satisfait de la garantie de leurs intérêts par les puissances.

— Un incident s'est produit vendredi au Pirée où un matelot du cuirassé *Augusta-Victoria* ayant été molesté, ses camarades ont dégainé. L'intervention de la police et des officiers a mis fin à la bagarre.

Cuba. — On mande de Londres à la *Gazette de Francfort* qu'il est établi que rien n'a été adressé au gouvernement espagnol qui ressemble à un ultimatum. Le mémoire remis par le ministre des Etats-Unis a, dans une certaine mesure, le caractère d'un avertissement. Ce document dit que les Etats-Unis subsistent, du fait de la guerre de Cuba, un préjudice dans leurs intérêts commerciaux qu'ils ne peuvent continuer à supporter. Si donc l'Espagne ne peut, à la rentrée du Congrès, donner des assurances satisfaisantes quant à la rapidité de la fin de la guerre, il est impossible de prévoir quelles seraient les démar-

ches que pourraient être amenés à faire les Etats-Unis, pour remédier à une situation intenable.

Hindoustan. — A la suite de la rupture d'un pont, un train a été précipité dans la rivière entre Bangilore et Mysore. Il y a un grand nombre de morts.

CANTON DE FRIBOURG

Recrutement. — Les recrues du district de la Glâne ont été examinées samedi 18 et le lundi 20 septembre, à Romont.

Le premier jour, il s'est présenté 70 recrues et 25 ajournés; 52 ont été reconnus aptes, 13 ont été ajournés à un an, 1 à deux ans, et 29 libérés. Sur 21 incorporés qui demandaient la libération, 9 l'ont obtenue.

Le second jour, il y a eu 54 recrues et 10 ajournés; 36 ont été déclarés aptes, 14 ajournés à un an, 2 à deux ans, et 12 exemptés. L'exemption a été accordée à 9 incorporés sur 18 qui la demandaient.

Nécrologie. — On lit dans le *Confédéré* du 25 courant :

Judi soir est décédé à Fribourg M. Pierre Remy, caissier de la Caisse d'épargne de la ville depuis 1868 et ancien officier au service de Naples.

M. Pierre de Remy, allié de Rynold, était âgé de 69 ans et il a rendu à la ville d'excellents services dans la Caisse qu'il dirigeait et que l'on appelait populairement « la Caisse à Pierre Remy ». Il sera très regretté dans l'administration communale et parmi tous les clients de la Caisse d'épargne. Ses obsèques ont eu lieu hier matin.

C'était un homme de bien, conservateur de naissance et de goût, mais aux idées assez libérales. Il appartenait en politique au parti libéral conservateur, dit du *Bien public*. Honneur à sa mémoire!

Nombreuse famille. — Une famille Gross, à Jetschwyl, près Guin, vient de baptiser son vingtième enfant.

Ecole. — La commune de Wunnswyl a décidé la construction d'une nouvelle maison d'école. Le bâtiment sera placé dans le voisinage de la maison d'école actuelle.

Musique. — M. Casimir Blanc, maître de musique, quitte Fribourg pour se rendre en France. Il faut espérer qu'on ménagera un peu la louange à ce jeune homme qui a du talent et qui fera son chemin si on ne l'enorgueillit pas trop. C'est une perte pour l'Union instrumentale, dit le *Confédéré*.

Vendange. — C'est jeudi prochain que commence la vendange au Vuilly. La récolte sera celle d'une bonne moyenne et si le soleil continue ces derniers jours, la qualité sera bonne aussi.

GRUYÈRE

Société des commerçants. — Comme les années précédentes, la Société des commerçants de Bulle se propose de faire donner, pendant le semestre d'hiver, des cours de langues française et allemande, de géographie, comptabilité et droit commercial. Les élèves disposés à suivre ces cours sont priés de s'inscrire jusqu'au 10 octobre chez le secrétaire A. Bürgisser.

Les cours commenceront vers le 15 octobre et coûteront 6 fr., soit 1 fr. par mois. (Communiqué.)

Legs. — Mlle Reine Gillard, de Botterens, a légué :

A la paroisse de Botterens,	Fr. 5000
Aux pauvres de Botterens,	> 200
Aux pauvres de Villarbeney,	> 100
Aux RR. PP. Cupucins, à Bulle,	> 500
A l'Hospice de Bulle,	> 200
Aux Dames de Charité, à Bulle,	> 200
A l'Hospice de district, à Riaz,	> 300
Aux Missions intérieures,	> 300
A la Propagation de la Foi,	> 100
A la Fraternité du Tiers-Ordre,	> 100
Pour des messes,	> 400

VARIETES

Photographie des couleurs. — M. le Dr Sell, à Berlin, vient de trouver un nouveau procédé pour l'obtention de diapositifs coloriés. Sa découverte se base sur la théorie des couleurs de Helmholtz qui distingue trois couleurs fondamentales devant donner par leur réunion du blanc.

Le Dr Sell utilise le rouge cramoisi, le jaune clair et le bleu verdâtre. Il fait trois poses différentes; le premier cliché ne contient que les tons rouges, le second que les tons jaunes et le troisième les tons bleus. Il en fait des diapositifs sur des pellicules très minces, teintées avec des couleurs d'aniline dont il a le secret. Il colle ensuite les trois pellicules très exactement les unes sur les autres et obtient un diapositif qui, lorsqu'on le regarde contre la lumière, montre des objets coloriés comme notre œil les perçoit d'habitude et, chose remarquable, avec toute la finesse de gradations, les couleurs intermédiaires et les demi-tons. Un artiste ne ferait pas mieux sur sa toile.

Le Dr Sell a montré à la Société de photographie de Berlin les projections d'un rose rouge formé avec ses reflets violets, de papillons aux couleurs éclatantes, de scarabées aux reflets métalliques, de portraits couleurs de chair.

Ce procédé est de beaucoup supérieur à celui de Lippmann. Il n'exige qu'un temps de pose normal, les couleurs obtenues sont nettes et les teintes intermédiaires rendues fidèlement.

Dans le cabinet du président du Tribunal, deux époux sont cités en conciliation.

— Voyons, madame, dit le président, lorsque votre mari vous a épousée, il vous aimait.

— Oh! oui, monsieur, et je vous assure que son cœur battait fort.

— Et maintenant?

— Maintenant, c'est sa canne.

Bob est resté chez la comtesse X... pour jouer avec son petit garçon.

— Quel âge as-tu, Bob? lui demande la comtesse.

— Cinq ans et demi, répond Bob.

— Et ta sœur?

— Vingt ans.

— Mais tu sais, Bob, il faut être gentil avec les demoiselles et leur retirer au moins deux ans!

— Je le sais, réplique Bob, je l'ai déjà fait; autrement elle en aurait 24.

Pour la rédaction : LOUIS COURTHION.

Concours de travaux.

La ville de Bulle ouvre un concours pour l'établissement de trottoirs devant le bâtiment de M. Magnin, avocat, rue de la Promenade, et depuis le bâtiment de M. le président Morard au bas de la Grand'rue. Prendre connaissance des plans et du cahier des charges et déposer les soumissions au Bureau de ville jusqu'au vendredi 1^{er} octobre prochain, à 5 heures du soir. Le Secrétariat communal.

Docteur PASQUIER

a repris ses consultations, 1^{er} étage, maison Glusson, marchand de fer.

ON DEMANDE

des ouvriers terrassiers pour travaux prolongés. GIPPA & FOLGERA, Bulle.

Mises de bois.

Vendredi 8 octobre prochain, la commune de Vuadens fera vendre en mises publiques, dans sa forêt des Joux-Derrey, environ 100 numéros de bois de 1^{er} choix, en grande partie de sapin rouge. Rendez-vous des miseurs au chalet du Poil-de-Chien, à 9 heures. Vuadens, le 27 septembre 1897. Le Secrétariat communal.

Location de chantier.

Mercredi 29 septembre prochain, à 2 heures, à l'Hôtel de Ville, la commune de Bulle exposera en location, par voie de mises publiques, le chantier dit « Monnerat » qu'elle possède en amont du Tirage. Voir les conditions au Bureau de ville.

On cherche à Bulle

à louer ou à acheter, pour un jeune ménage très actif, un petit restaurant ou un commerce marchant bien. On exige des preuves de rentabilité. Adresser offres par écrit, sous chiffre C3500B à l'agence Haasen-stein & Vogler, à Bulle.

Attention!

A remettre, une Pension bourgeoise au centre de la ville, près la gare et la nouvelle Poste. 20 pensionnaires attirés. Joli local. Loyer 550 fr. Excellente occasion. S'adresser: Pension bourgeoise, rue Grenus 8, Genève, au 2^o.

Aux agriculteurs.

Qui serait disposé à vendre des bonnes pommes de terre par petite ou grande quantité? Indiquer les offres avec dernier prix, sous chiffre S2359J, à l'agence Haasen-stein & Vogler, Chaux-de-Fonds.

Le chauffour

de la Tuilerie de La Tour-de-Tréme est ouvert dès le 29 septembre. Joseph YENNI, tuilier.

A VENDRE

Un bon char à pont sur ressorts, à un cheval. S'adresser à François GRAND, marchand, à Bulle.

A louer :

De suite, un joli appartement bien situé au second étage, comprenant 3 chambres, cuisine, part à la cave et au galetas. S'adresser à l'agence de publicité Haasen-stein & Vogler, à Bulle.

A louer :

Un appartement neuf de deux chambres, cuisine, cave et bûcher. S'adresser à l'agence de publicité Haasen-stein & Vogler, Bulle.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rué 20.

F. Jelmoli, S. p. a., Zurich. Toutes les nouveautés de la saison.

Fondée 1833.

Dépôt de fabrication en étoffes pour dames, messieurs et garçons, toilerie coton et fil, impressions et couvertures.

— De quels articles désirez-vous les échantillons franco? — Gravures coloriées gratis.

Vente directe à tout le monde aux prix de gros.

— **Cheviots** en coul-nr et noir, pure laine, double larg., le mètre 1 fr. —
Lainages n° 6 p^r dames, env. 3000 différents dessins, le mètre de fr. 7.75 à 75 c.
Lainages noirs p^r James, env. 1000 différents dessins, le mètre de fr. 8.50 à 90 c.
Draperie hommes et garçons, env. 1500 diff. dessins, le mètre de fr. 16.50 à 80 c.
Toiles coton, écru et blanch., toutes les qual. et larg., le mètre de fr. 1.95 à 14 c.
Limoges, fleuriettes, vichy, oxford, flanellettes prima, le mètre de fr. 1.15 à 50 c.
Toiles pur fil bernoises et autres, toutes les largeurs, le mètre de fr. 9.30 à 55 c.
Nappages pur fil, essuie-mains et torchons pur fil, le mètre de fr. 5. — à 40 c.
Couvertures pure laine, multicol., blanc, rouge et mél., la pièce de fr. 28.50 à 4.50
Couvertures de chevaux et de bétail, toutes grand^{rs}, la pièce de fr. 5.80 à 1.40

La foire de Charmey (Gruyère)

a été transférée au **samedi** précédant la foire dite de la **St-Denis de Bulle**. Elle aura donc lieu, cette année, le **samedi 2 octobre**.

Par ordre: **LE SECRÉTARIAT COMMUNAL**

Mises d'un domaine et fourrages.

Le **samedi 2 octobre prochain**, dès 2 heures après midi, le notaire soussigné exposera en vente par voie de mises publiques, à l'**Hôtel de Ville**, à **Vaulruz** le domaine dit: « **La Muettaz** » de François Bertherin, à Vaulruz, d'environ 26 poses avec bâtiments existants, ainsi que des maraiches rière Grattavache (la Joux-des-Ponts).
Après adjudication, il sera également exposé en vente tout le fourrage de la présente année serré en grange.

Pour conditions qui seront lues avant les mises et renseignements, s'adresser à **P. Currat**, notaire.

Mise de domaine.

Samedi 2 octobre, dès 2 heures après midi, à la **pinte Péclat**, à **Middes**, il sera exposé en vente un bon domaine de 385 ares (4283 p.) en un seul mas, situé dans la commune de Middes. — Bons bâtiments avec dépendances. — Belle situation.

Si la vente n'aboutit pas, ce domaine sera, séance tenante et dans le même local, publié en location pour 3 ou 6 ans.

S'adresser, pour renseignements et conditions, au **notaire Pidoux**, à Payerne.

Meunerie agricole

BARBEY-NICOLLIER, Bulle.

Produits alimentaires.

Pâtes qualités supérieures.

Gruaux d'avoine et d'orge.

Semoules de froment et de maïs.

Blés rouges et noirs pour volaille.

Bourre d'épeautre.

GROS & DÉTAIL
Prix avantageux.

TEINTURERIE ET LAVAGE CHIMIQUE

C.-A. GEIPEL, Bâle.

Etablissement de premier ordre, très bien organisé, répondant à toutes les exigences possibles qui concernent la teinture et le lavage chimique sous tous les rapports. Il se recommande pour la saison d'automne et d'hiver. Service prompt et soigné.

Le dépôt est chez **M^{mes} sœurs Peyraud**, confactions, à **Bulle**.

AVIS

Mon dépôt de **ciment, chaux, briques, tuiles, tuyaux** en grès dur de Belgique de toutes dimensions, pour conduites d'eau, descentes de latrines, etc.; embranchements et courbes pour tuyaux; cuvettes pour W.-C.; plots en ciment, drains, ardoises de toutes dimensions; charbon de foyard première qualité.

Toutes ces marchandises seront vendues aux prix les plus réduits. Mon dépôt sera ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir. Il se trouve attenant à l'atelier de ferblanterie, ancien bâtiment de la tannerie.

J. VIALE

LE SAVON INSECTICIDE



- a une odeur qui détruit la vermine et qui pénétre partout par le lavage et le récurage, mais sans incommoder les personnes. La vermine évite les objets nettoyés au savon insecticide.
- rend d'excellents services pour le nettoyage des chevaux, du bétail et des chiens.
- possède la faculté de nettoyage de tout bon savon et son emploi n'occasionne par conséquent aucun surcroît de dépense.
- se trouve dans les pharmacies, drogueries et épiceries. *Seuls fabricants:*

Engler & C^o, Lachen-Vonwyl près St-Gall.

A **Bulle**, à l'ancienne pharmacie P. Sudan, E. David successeur; à **Gruyères**, Gremion, Gabriel; à **Marsens**, Périsset, Fanchette; au **Pâquier**, Morand, Louise; à **Vaulruz**, Masset, Alfred; à **Neirivue**, Dupasquier-Madel; à **Montbovon**, Fernet, Casimir.

On offre à vendre:

Un **char à ressort** neuf, chez **STAUB**, peintre, à **Bulle**.

A vendre:

Un **tas de fumier**. S'adresser à **Joseph Remy**, voiturier, **Bulle**.

FARINES ET SONS

Maïs en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimée et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.

Spécialité de mouline pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique. Marchandise de première qualité. — Prix réduits.

Jos. CROTTI, Bulle.



LA Filature de Fribourg

Fabrique de drap

se recommande pour le filage des laines, pour la confection de draps et milaines à façon.

Ouvrage consciencieux et soigné.

Premier prix, médaille de vermeil, Fribourg 1892.

Dépôts: **M. Charles FORNEY**, à Romont; **M. PITTET-VIENNY**, à Bulle; **Mme Alphonsine DEILLON**, Vuisternens dev-Romont; **M. César RAPIN**, nég., Payerne; **MM. Victor ALLAZIA & Cie**, Mézières (Vaud).

Institution Grandinger, Neuveville.

Fondée en 1861.

SPÉCIALITÉ: Etude rapide de l'allemand, de l'anglais et de toutes les branches commerciales. — Position idéale au bord du lac de Bienné. — Soins excellents. — Prix modérés. — Plus de 1500 élèves ont suivi notre système.

LA DIRECTION

Conseils pratiques

et de haute valeur.

Toute maladie a pour cause ou des germes vivants qui empoisonnent, qui détruisent, dévorent nos tissus, ou bien elle consiste dans une dégénérescence, une altération de structure, un épuisement de force vitale et une mauvaise nutrition.

Le diabétique arrive fatalement à cet épuisement et que de diabétiques qui ignorent la perte de sucre!

Le phthisique et le tuberculeux — il y en a 15 à 18 % — n'est menacé que parce que la force manque et que le sang est trop faible!

L'albuminurie appauvrit vite et amène l'hydrémie et l'hydropisie: c'est une véritable destruction des éléments vitaux et fondamentaux du sang.

Le gouteux, l'arhritique, le rhumatisé, le cardiaque, les sujets souffrant de maux chroniques arrivent à l'épuisement, à l'hydropisie, à l'état exsangue.

Détruire les germes? mais il n'y a que les globules du sang, les cellules dites phagocytaires qui les absorbent et les détruisent, les transformant même, en partie du moins, en matière organique qui va nourrir le corps humain. Pour cela il faut donc du bon sang, pur, vigoureux, nourri, à corpuscules vifs et bien constitués.

Guérir l'hydropisie, l'épuisement des forces et les maux chroniques? Impossible, si l'on ne fait du bon sang, cette sève de vie et de forces, cette nourriture toute puissante, indispensable pour toute guérison. Conclusion: le remède vital, sanguificateur, est celui qui refait et sang et globules sanguins. Or rien ne vaut et ne vaudra jamais, au dire des plus grands médecins, l'hématogène par excellence qui a été formulée par le docteur J. Vindevoegel, de Bruxelles, et préparée par le pharmacien A. Bret. Ces pilules sont infailibles, et mille et mille vies ont été sauvées par leur emploi. Elles sont curatives des maladies, pré-servatives contre les maux physiques et économiques par leur taux de nutrition, leur valeur alimentaire vraie. On ne les prend d'ailleurs qu'aux repas.

Boîte de 125 PILULES HÉMATOGÈNES à 4 fr. 50

Dans toutes les pharmacies.

N. B. Exiger les signatures Dr J. Vindevoegel et A. Bret et le timbre de l'« Union des fabricants » pour la répression de la contrefaçon.

La Nature seule guérit, et la Nature est dans le sang. (Sentence d'Hippocrate).

Dépôt du produit dans toutes les pharmacies en Suisse.

TANNERIE-CORROIRIE

F. MORARD

LE BRY

Cuir à semelles.
Empeignes suisses et étrangères.
Veau ciré, basanes.
Grand choix de **TIGES** en tous genres.
Corderie, fils.

CLOUTERIE

Articles pour cordonniers et selliers.
Huiles et graisses.
Prix les plus réduits.
Achat de cuirs, peaux, écorces, suifs, etc.

Dépôt à **Bulle:**

Rue de Bouleyres.
Ouvert tous les jeudis.

Pruneaux

Bordeaux, Californie et Bosnie.
Pommes évaporées, douces et aigres.
Poires sèches.
Abricots évaporés.
Figues Elémé et Smyrne.
Beau choix de **café rôti** (grillé).
Au magasin de comestibles
Louis TREYVAUD, Grand'rué 38, BULLE

Un bon

ouvrier

connaissant à fond la **scie à ruban** est demandé chez **Bodevin**, entrepreneur, à **Fribourg**. Ouvrage assuré toute l'année.



Bulle.—Emite Lenz imprimeur-éditeur.